# COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

**Destinataires :** Intervenants de CanadaGAP

**Date :** Le 7 janvier 2025

**Objet :** **Guides de salubrité des aliments CanadaGAP utilisent la version 10.0 pour 2025**

CanadaGAP souhaite aviser les participants au programme et autres intervenants que le *Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes frais de CanadaGAP* et le *Guide de salubrité des aliments pour les produits de serre de CanadaGAP* ne seront **PAS** réédités pour 2025 (la version 10.0 2023 demeure la version la plus récente).

**CEPENDANT**, CanadaGAP enverra un **avis de correction** pour les guides. Les détails vous seront fournis à ce moment-là. Ces corrections n'affecteront pas le numéro de la version des guides, mais il y a un problème technique qui doit être résolu avant la saison 2025 (avec quelques modifications mineures). **Les entreprises devront** intégrer ces modifications dans leur copie du guide (les modifications seront clairement identifiées).

Les participants au programme peuvent s'attendre à recevoir l'avis de correction au cours des prochaines semaines, afin de s'assurer qu'ils disposent suffisamment de temps pour mettre en œuvre les modifications avant la date de mise en œuvre du 1er avril.

*Mises à jour aux autres documents de CanadaGAP* :

- **Liste de contrôle de l'audit et l'auto-déclaration et liste de contrôle de l'autoévaluation :** Veuillez noter que la liste de contrôle de l'audit, ainsi que l'auto-déclaration et la liste de contrôle de l'autoévaluation seront rééditées et publiées sur le site Web avant le 1er avril 2025 lorsque les révisions entreront en vigueur. Un document comparatif soulignant les différences entre la version précédente et la nouvelle version de la liste de contrôle de l'audit sera disponible à ce moment-là. Les participants au programme et autres intervenants seront informés lorsque les nouvelles versions sont disponibles.

- **Rapport des mesures correctives :** Le rapport des mesures correctives sera également réédité et publié sur le site Web avant le 1er avril 2025.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le bureau de CanadaGAP en composant le 613-829-4711 ou en envoyant un courriel à info@canadagap.ca.

*CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs » ) parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.*